

# Dossier de presse

## Piscine du Grand Large à Mons

### Sommaire

1. Historique des piscines à Mons
2. La nouvelle piscine du Grand Large : rétroactes
3. Le Budget
4. Principe de gestion de la piscine
5. quelles installations ?
6. Fiche technique détaillée
7. Une piscine écologique
8. l'emploi
9. Informations pratiques : les tarifs, les horaires, contact
10. Les clubs sportifs
11. Les acteurs : who is who ?
12. Le développement du Grand Large et des Grands Prés
13. Contact presse

**Annexe** : la Piscine du Grand Large en quelques chiffres

## 1. HISTORIQUE DES PISCINES A MONS

On peut dire qu'historiquement, l'absence de piscines a toujours été un problème pour la Ville de Mons.

Souvenez-vous, il y a eu « L'Abreuvoir » qui était une piscine en plein air, située à l'emplacement de la Banque nationale, derrière la Machine à Eau.

Il y a également eu la piscine du Lido qui a fermé ses portes en 1980. Beaucoup d'écoles et de clubs de natation venaient y nager. Au vu du danger et des travaux à effectuer quand la verrière de la piscine a cédé, le Collège a décidé de fermer l'infrastructure.

Toujours en 1980, la Ville ouvre la piscine de Flénu que nous avons dû fermer récemment, pour cause de travaux très coûteux à réaliser (cuve, chauffage, techniques spéciales, etc.) pour la maintenir en état.

Au milieu des années 2000, la Ville a envisagé de reprendre la piscine Jean D'Avesnes mais les difficultés financières de la Communauté française et de la SPAPS n'ont pas permis d'entamer les importants travaux qu'elle devait subir.

Enfin, la piscine de Cuesmes a, quant à elle, été reprise à l'IDEA en 2001.

Avant l'ouverture de la piscine du Grand Large, elle restait la seule en activité sur le territoire montois.

## 2. LA NOUVELLE PISCINE DU GRAND LARGE : RETROACTES

Conscient du manque de piscines sur l'entité montoise et de l'attente légitime des citoyens, la nouvelle majorité communale s'est engagée à mettre en œuvre une nouvelle piscine à Mons, **dès son installation en 2001.**

Dans ce but, la Ville obtient une promesse de subsides forfaitaire (7.721.630€) de la Région wallonne et confie **la maîtrise d'ouvrage à l'intercommunale IDEA** qui est ainsi chargée de la gestion administrative, financière et juridique du dossier, mais également du contrôle, de la direction et du suivi du chantier.

Il apparaît au Bourgmestre et au Collège que l'endroit le plus approprié pour la nouvelle piscine est **le site du Grand Large** : située au bord de l'eau, la nouvelle piscine complètera l'offre sportive existante au Grand Large (ADEPS, centre de médecine sportive, etc.) et sera prochainement facilement accessible depuis le centre – ville grâce à la nouvelle gare – passerelle de Calatrava.

Malheureusement, de nombreuses difficultés surgissent encore une fois le terrain choisi dont notamment une dépollution du site.

**Dès 2005**, la société Ernst and Young est désignée par la Régie communale Autonome pour élaborer le Cahier spécial des Charges avec l'IDEA et analyser les offres.

**La volonté du Collège communal est de trouver un partenaire privé afin de lui confier la conception, la construction et la gestion de la future piscine (consortium de société : architecture, construction, etc.).**

**Le but clairement affiché en procédant de la sorte : ne plus se retrouver dans des situations similaires à la piscine de Flénu pour laquelle le concepteur n'est pas le constructeur, ni le gestionnaire. Quand il y a un souci, c'est en effet le gestionnaire qui en paie les pots cassés !**

**Pour la piscine du Grand Large, les éventuels problèmes seront pris en charge par la même société qui a conçu et géré, ce qui limite de facto les éventuelles difficultés qui pourraient survenir...**

En 2006 donc, un premier avis de marché est lancé mais une seule offre est déposée (pourquoi une seule offre ? Parce que trouver une société qui conçoit, construit et gère à la fois est compliqué, notamment à cause de la prise de risque que cela implique).

Un deuxième appel d'offres européen est lancé en 2007 et cette fois-ci, deux offres sont reçues.

Après de nombreuses réunions et analyses, c'est en mai 2008 que le marché de la piscine du Grand Large est attribué à la société S&R.

**C'est le 29 mai 2009 que la première pierre de la piscine du Grand Large est posée pour une ouverture annoncée dès la mi – 2011.**

### **3. LE BUDGET**

Mettre en œuvre une piscine est pour une ville un budget très conséquent.

En effet, le coût total de votre nouvelle piscine est de **19 millions d'euros dont 7.721.630€ sont pris en charge par la Région wallonne et 620.000€ par l'IDEA, le solde étant à charge de la Ville.**

De plus, la Ville va verser à la société S&R pour la gestion de la piscine (personnel, frais énergétiques, etc.) +/- 1.000.000€ par an durant 20 ans.

Les pertes éventuelles que ferait la piscine seront prises en charge par S&R, les éventuels bénéfices seront réinvestis.

### **4. PRINCIPE DE GESTION DE LA PISCINE**

Depuis le début, le but pour la Ville a été de trouver un concepteur gestionnaire performant qui va proposer des activités qui vont garantir la survie économique de la piscine.

**S&R sera donc le gestionnaire de la piscine durant vingt ans et va devoir tenir compte des exigences de la Ville, notamment en ce qui concerne les écoles et les clubs sportifs de toute la région.**

Ca signifie qu'il sera donc donné aux gestionnaires toute latitude pour rentabiliser la piscine en proposant une structure dynamique avec des animations ludiques.

Il va enfin de soi que le partenaire privé aura l'obligation de maintenir l'outil en parfait état de fonctionnement. Il devra par ailleurs le remettre à la Ville dans 20 ans.

## 5. QUELLES INSTALLATIONS ?

**Le Collège communal a voulu une piscine qui convienne à tous : familles, nageurs, clubs sportifs, amateurs de bien-être ou simple public et offre des capacités d'accueil et sportives maximales.**

L'offre sportive du complexe aquatique de S&R Mons comprend un bassin de 33,40m x 20,50m, avec un pont mobile de 1,60m de large qui sépare une zone de 25m avec 8 couloirs d'une zone d'apprentissage de 6,80m, où le réglage en hauteur d'eau peut varier entre 0 et 2 mètres.

Une tribune de 250 places permettra l'installation du public.

Pour les petits (et grands !), une partie ludique comprenant une rivière rapide, une pataugeoire pour les plus petits, ainsi qu'une lagune chaude avec jacuzzi a été prévue.

Enfin, une zone de « wellness » (bien-être) a été prévue : elle est composée de deux saunas : un bio-sauna et un sauna traditionnel (ou finlandais), un hammam et également un bain pour les pieds sans oublier une partie consacrée au repos et la détente du corps et de l'esprit.

Vous pourrez aussi profiter d'un café – restaurant (« rest-eau café ») et d'une large terrasse.  
A noter que l'infrastructure disposera d'une cafétéria pour nageurs et non nageurs.

**La Piscine du Grand Large comportera évidemment une vaste zone de parking de 171 places, ainsi qu'un parking vélo de 120 places**

### **En ce qui concerne les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :**

Le complexe aquatique est intégralement accessible aux personnes à mobilité réduite : grâce à un élévateur et aux pentes douces, tous les espaces sont facilement accessibles.

Les personnes moins valides se voient proposer d'un tarif adapté.  
De plus, 2 vestiaires sont prévus ainsi que 9 places de parking à l'entrée du complexe.

Des toilettes pour moins valides sont installées à l'entrée du complexe (zone sèche), ainsi que dans la zone sportive (zone humide) et dans la zone de loisirs (zone humide).

Un système de mise à l'eau est également prévu.

## 6. LES BASSINS

### **Choix du bassin :**

Le bassin a une longueur de 33,33m pour le sport et l'apprentissage.

### **Aménagement de compétition :**

#### **- Natation :**

- Dimensions pour la compétition : la longueur en position compétition de natation est de 25,03m ce qui permet l'installation de plaques de touche ; la profondeur est de 3m partout ; la largeur est de 20,5m permettant de nager en 8 couloirs de 2,50m de large ; les plages ont une largeur de 4,5m aux extrémités et 2,7m le long de la cuve ce qui permet le passage facile des arbitres.

- Parois : la paroi d'extrémité côté gauche a une hauteur de 60 cm au-dessus du niveau d'eau et est équipée de plongeoirs
  - Lignes et marquages : 8 lignes de compétition. Le bassin est équipé de tous les marquages officiels pour les compétitions de natation.
- **Water-polo** :
    - Dimensions pour la compétition : lorsque le ponton est enfoncé dans le sol, la cuve offre une longueur de 33,33m sur 20,5 avec un sol. L'aire de jeux est limitée par les lignes de nage (30m sur 20m)
    - Lignes et marquages : l'aire de jeux, de 30m sur 20m, est délimitée par des lignes flottantes de marquage. Le bassin est équipé de tous les marquages officiels pour les compétitions de water-polo
    - Buts : les buts correspondent aux exigences des compétitions internationales.
  - **Natation synchronisée** : la piscine est adaptée pour pouvoir organiser les compétitions FINA au niveau européen.

### **Aménagements d'apprentissage et d'entraînement**

#### **Accès facile, appuis en saillie, horloge d'entraînement**

- **Tribunes et bancs d'attente pour les nageurs** : la tribune dispose de 4 gradins de 95 cm de largeur. Des bancs sont également placés tt le long de la baie vitrée.
- **Rangements d'équipement sportif** : un rangement de 32m<sup>2</sup> est accessible à partir des plages.

### **Les bassins ludiques**

Trois bassins qui visent 3 groupes de nageurs :

- **une lagune chaude (pour amateurs de soins du corps)** : température de l'eau à 34 degrés ; effets de massage par eau et par air.
- **une pataugeoire (pour les petits)** : pour les enfants de 0 à 6 ans.
- **une rivière rapide pour les amateurs de loisir actif** : possible d'y faire du surf ludique ou de glisser avec une planche ou une bouée

### **Le wellness (bien – être)**

Le wellness se situe dans la zone semi-séparée. La zone de wellness est reliée à la lagune chaude et à la terrasse des nageurs où se trouve la zone horeca.

**Elle comprend une zone bains de pieds et les saunas (sauna finlandais : entre 90 et 100 degrés ; bio-sauna : 65 à 70 degrés avec thérapie des couleurs).**

### **Le hammam**

Comprend un bain de vapeur (banquettes chauffées, bassins d'eau, fontaine, etc.)

### **Aire de repos**

Des chaises longues invitent le visiteur à fermer les yeux un moment

## 7. UNE PISCINE ECOLOGIQUE

Le Collège a désiré que cette nouvelle infrastructure sportive soit dotée de matériaux les plus écologiques possibles et **un accent tout particulier a donc été mis sur les économies d'énergie.**

### Une piscine écologique

**Sont ainsi prévus des systèmes de récupération de l'eau de pluie** : la plus grande partie de l'eau de pluie est stockée et récupérée.

**Un bâtiment très compact pour limiter le budget de construction.**

**Un bâtiment étanche à l'air** : toutes les cloisons seront construites de manière hermétique.

**Traitement de l'eau, de l'air et type de chauffage : des installations techniques hyper performantes :**

- **Production de chaud et de froid avec des chaudières à condensation**
- **Cogénération** : c'est l'application idéale pour une piscine. La production combinée de chaleur et d'électricité représente également un atout important.
- **Production froide par pompes à chaleur décentralisées** : des pompes à chaleur décentralisées sont installées dans les différentes unités de traitement d'air. De cette façon, la récupération de calories peut se faire là où elle est disponible.
- **Sanitaire production d'eau chaude** : l'eau chaude destinée aux sanitaires passe préalablement au travers des condenseurs des unités de traitement d'air et au travers du condenseur de récupération de chaleur d'eau d'égout. L'eau froide pour les sanitaires est ainsi préchauffée.
- **Groupes de traitement de l'air** : récupération de chaleur performante. Les groupes d'air sont équipés d'échangeurs à contre-courant et d'une pompe à chaleur intégrée dont la chaleur résiduelle peut également être récupérée.

**Traitement de l'eau :**

- **Filtres à petite résistance hydraulique** : la consommation énergétique de ces filtres représente la moitié de la consommation des filtres conventionnels en acier ou en synthétique. La durée des filtres en béton est très longue (50 ans et plus).
- **Pré-filtres à petite résistance stable** : des pré-filtres avec petites vitesses d'entrée et de sortie sont utilisés (+ grande résistance)
- **Dimensionnement du réseau hydraulique** : les tuyauteries et les installations sont dimensionnées pour atteindre une consommation d'énergie réduite.
- **Réutilisation des eaux de rinçage et de la chaleur correspondante** : l'eau de rinçage des filtres est réutilisée pour le rinçage des toilettes et des plages. Avant d'évacuer l'eau sale, sa chaleur sera récupérée pour réchauffer l'eau fraîche.
- 

**L'énergie renouvelable :**

- **Panneaux solaires photovoltaïques** : 36 panneaux solaires sont installés sur la toiture fournissant une énergie totale égale à 10kW. Un transformateur transforme le courant alternatif en 230V.
- **Eolienne** : Cette éolienne est peu bruyante et ne génère pratiquement pas de vibrations. Elle ne nécessite aucun entretien.

## 8. L'EMPLOI

Autour du gérant de la piscine, Patrick BLACKS, **31 personnes ont été engagées via le Forem de Mons.**

Il s'agit de 31 personnes engagées en CDI, avec des emplois peu qualifiés :

- 3 agents de cuisine
- 6 agents de salle
- 6 agents de nettoyage
- Une employée d'administration
- 3 agents d'accueil
- 11 maîtres nageurs
- Une concierge.

25 de ces 31 personnes sont domiciliées dans la région de Mons Borinage.

## 9. LES INFORMATIONS PRATIQUES

### LES TARIFS

Nageurs libres :	1 visite(€)	Groupes + 15 pers.	10 visites (€)
<b>Sports (semaine scolaire) :</b>			
• Enfants de – de 5 ans	/	/	0,00
• Enfants 5-12 ans	/	/	18,50
• Adultes + 12 ans	/	/	26,50
• Enfants 5-12 ans, grandes familles et handicapés	/	/	21,00
• Adultes + 12 ans, grandes familles, 60+ et handicapés	/	/	24,00
<b>Ludique (y compris sports) :</b>			
• Enfants – 5 ans	2,30	2,30	23,00
• Enfants 5-12 ans	4,60	3,40	34,00
• Adultes + 12 ans	6,60	5,00	50,00
• Enfants 5-12 ans, grandes familles et handicapés	4,10	3,10	31,00
• Adultes + 12 ans, grandes familles, 60+ et handicapés	5,90	4,40	44,00

### **All in (y compris thermes)**

• Enfants 5-12 ans	8,25	/	62,00
• Adultes + 12 ans	11,80	/	89,00
• Enfants 5-12 ans, grandes familles et handicapés	7,50	/	56,00
• Adultes + 12 ans, grandes familles, 60+ et handicapés	10,65	/	80,00

### **LES HEURES D'OUVERTURE**

#### **Lundi – vendredi :**

- **Semaine scolaire :** 8H30-21H30
- **Vacances scolaires :** 10H00 – 21H30

#### **Samedi :**

- **Semaine scolaire :** 10H00-19H00
- **Vacances scolaires :** 10H00 – 19H00

#### **Dimanche :**

- **Semaine scolaire :** 9H00-18H00
- **Vacances scolaires :** 9H00 – 18H00

### **Heures d'ouverture du restaurant**

- Lundi au vendredi : 10H00 – 23H00
- Samedi : 10H00 – 20H00
- Dimanche : 10H00 – 19H00

La cuisine est ouverte de 11H30 à 22H00 en semaine ; de 11H30 à 19H30 le samedi et de 11H30 à 18H30 le dimanche.

### **CONTACT**

**Piscine du Grand Large**  
**Avenue de la Sapinette, 20**  
**7000 MONS**  
[piscine@sr-mons.be](mailto:piscine@sr-mons.be)  
[www.sr-mons.be](http://www.sr-mons.be)

Numéro de téléphone :  
065/22.08.30

## **10. LES CLUBS SPORTIFS**

La Piscine du Grand Large est aussi un outil fonctionnel pour les Clubs

Les Clubs de « sport d'eau » ont d'ores et déjà rentré leurs demandes et **5 disciplines** différentes sont représentées : **La natation, la nage synchronisée, le water-polo, la plongée sous-marine et l'aqua-gym.**



### Grille horaire- heures d'occupation

En semaine, la piscine sera disponible pour les Clubs **dès 18h et jusque 22h30** [s'ils disposent d'un propre maître nageur, sinon jusqu'à 21h30]. Il y aura aussi des possibilités d'occupation le samedi matin.

**Une Commission Ville de Mons -S&R Mons a été constituée pour mettre en place la grille horaire « Clubs » qui sera fonctionnelle dès les premières semaines d'ouverture de la piscine.**

### Tarifs

Le tarif varie en fonction du nombre de couloirs occupés, du nombre d'heures réservées annuellement et de la discipline pratiquée.

Le prix plancher est de 11€50 pour une heure sur 2 couloirs et le maximum est de 54 € pour une heure de water-polo en bassin complet (33m)

### Commodités

- 7 vestiaires collectifs et 40 individuels
- Mise à disposition gratuite du matériel d'entraînement (planches – flotteurs,...)
- Matériel de sonorisation
- Locaux de stockage pour le matériel
- Ecran d'information des activités Clubs dans le hall d'entrée de la piscine .

### Organisation de compétitions

Tout le matériel pour organiser des compétitions est prévu : marquoir électronique pour le Water-polo, capteurs électroniques pour enregistrer les temps en natation, tribune de 250 places.

## **11. LES ACTEURS: WHO IS WHO?**

VILLE DE MONS : impulsion et financement ; contrôle, direction et suivi du chantier

S&R : le concepteur, constructeur et gestionnaire de la piscine

S&R conçoit, construit et exploite des infrastructures de sports et de loisirs selon un concept unique.

En partenariat public-privé (PPP) avec les villes et les communes, nous réalisons des piscines et des complexes sportifs attractifs et payables.

S&R est un groupe performant qui comprend l'expertise des leaders sur le marché avec plusieurs années d'expérience dans le secteur:

- **Artabel:** bureau d'architectes et d'ingénieurs depuis 1991, réalisation d'une cinquantaine d'ordres de conception de piscine;
- **Innopa:** conception et contrat de gestion depuis 2001, premier gestionnaire privé dans le marché PPP ;
- **Vanhout:** entrepreneur construction, 80 ans d'expérience, entreprise filiale du groupe Besix;
- **ACH Construct:** entrepreneur construction, 125 ans d'expérience;

- **Lotec**: entrepreneur techniques piscines, depuis 1867, leader de marché au Benelux avec plus de 350 réalisations;
- **Cegelec**: entrepreneur hvac et électricité, leader de marché en Belgique.

Les partenaires sont tous actionnaires de S&R Group, afin que la qualité à long terme reste leur priorité absolue.

Région wallonne : subside forfaitaire de 7.721.630€ et financement de la dépollution

IDEA : contrôle administratif, financier et juridique ; financement partiel (620.000€)

ERNST & YOUNG : élaboration du Cahier spécial des Charges avec l'IDEA et analyse des offres

REGIE COMMUNALE AUTONOME DE LA VILLE DE MONS : propriétaire du terrain et maîtrise d'ouvrage

## 12. LE DEVELOPPEMENT DU GRAND LARGE ET DES GRANDS PRES

La piscine du Grand Large est un élément important du site des Grands Prés et du Grand Large qui se développe depuis quelques années à Mons.

### GRAND LARGE

La nouvelle piscine du Grand Large prend place dans un espace consacré tout entier à la pratique du sport.

En effet, à côté du port de plaisance, de la Capitainerie et de son club house (inauguré en 2006) se développe depuis octobre 2009 un centre de médecine sportive d'Ambroise Paré, sans oublier le centre tennis- étude de la Sapinette de l'ADEPS.

### GRANDS PRES

Les Grands Prés se développent depuis l'arrivée du hall multifonctionnel Lotto Mons Expo et du Centre commercial des Grands Prés.

Avec l'annonce de l'arrivée d'IKEA et les nombreux logements qui sont en train d'y être construits, les Grands Prés sont en quelque sorte une « nouvelle ville » **qui va être prochainement reliée au centre – ville par la gare – passerelle de Santiago Calatrava (d'ici 2015).**

C'est aussi dans ce périmètre que se trouve le Parc Initialis, la « Digital Innovation Valley » montoise, qui regroupe une cinquantaine d'entreprises performantes notamment dans le domaine des nouvelles technologies de l'image et du son (Microsoft Innovation Center ; Fishing Cactus ; Multitel ; Technocité, etc.)

Avec la construction de la nouvelle gare – passerelle de Mons, la SNCB va également équiper ses terrains se trouvant dans ce périmètre d'un hôtel, de bureaux et de logements, le tout dans une zone largement arborée.

La Ville de Mons va également y faire construire un centre de congrès afin de privilégier le tourisme d'affaire, financé à 90% par les Fonds européens.

### 13. CONTACTS PRESSE



#### Service des Relations Extérieures

**Juliette Picry**

**Attachée de presse – Cabinet du Bourgmestre**

Hôtel de Ville, Grand – Place – 7000 Mons

Tél. : 065/40.59.71

Fax : 065/40.59.09

Gsm : 0497/97.08.73

Email : [juliette.picry@ville.mons.be](mailto:juliette.picry@ville.mons.be)



Bernard Van Zeebroek  
public relations S&R

Geldenaaksebaan 329

B - 3001 Heverlee

Tel +32 16 85 29 36

Mob +32 494 63 23 54

[www.sr-group.be](http://www.sr-group.be)

Email : [bernard.vanzeebroek@sr-group.be](mailto:bernard.vanzeebroek@sr-group.be)

#### LA PISCINE DU GRAND LARGE EN QUELQUES CHIFFRES

**2001** : c'est déjà en 2001 que la majorité communale s'est engagée à mettre en œuvre une nouvelle piscine à Mons mais ça n'a pas été simple...

**2** : c'est le nombre de sociétés qui ont répondu à l'appel d'offre européen, dont S&R

**29/05/2009** : c'est la date du début du chantier de la piscine

**19.000.000€** : c'est le coût total de la piscine du Grand Large

**7.721.630€** : c'est la subvention du Gouvernement wallon

**620.000€** : c'est la participation financière de l'IDEA

**10.659.370€** : c'est l'investissement opéré par la Ville de Mons

**1.000.000€** : c'est ce que la Ville va verser à la société S&R/an pendant 20 ans pour la gestion de la piscine (frais énergétiques, salaires, fonctionnement, entretien en « bon père de famille, etc.)

**33** : c'est le nombre de mètres du grand bassin (idéal pour la pratique du water – polo) et un pont mobile viendra délimiter une zone sportive de 25 mètres

**3 mètres** : c'est la profondeur de la piscine

**250** : c'est le nombre de places de la tribune

**171** : c'est le nombre de places que comporte le parking voitures

**120** : c'est le nombre de places que comporte le parking vélo

**9** : c'est le nombre de places de parking pour les PMR à l'entrée du complexe

**385,8 m<sup>2</sup>** : c'est la surface totale de l'Horeca

**8** : c'est le nombre de lignes pour la natation de compétition

**34 degrés** : c'est la température de la lagune chaude dans les bassins ludiques [la température de la rivière rapide est à 30°C]

**90 degrés** : c'est la température du sauna finlandais

**65 degrés** : c'est la température du bio sauna

**28 cm** : c'est l'épaisseur de l'isolation du toit

**20 cm** : c'est l'épaisseur de l'isolation des murs

**50 ans** : c'est la durée de vie des filtres en béton à résistance hydraulique

**36** : c'est le nombre de panneaux solaires photovoltaïques qui se trouvent sur le toit

**1** : c'est le nombre d'éolienne, peu bruyante et qui ne génère pratiquement aucune vibration

**31** : c'est le nombre de personnes engagées via le Forem de Mons

**25** : c'est le nombre de ces personnes venant de Mons Borinage

**21H30** : c'est l'heure à laquelle ferme la piscine du Grand Large en semaine

**18H00** : c'est l'heure à partir de laquelle les clubs sportifs peuvent réserver des couloirs pour s'entraîner